

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/03/21
N° 10

DATE DE CONVOCATION :

16 MARS 2023

DATE D’AFFICHAGE :

16 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Julie HEUZARD, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Martine MALASSIGNÉ donne procuration à Christelle DEROYE

Alain GALLET donne procuration à Jean COCHIN

Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU

Laëtitia ROSSI donne procuration à Anaïs BOUCHER

Lucas JUIGNÉ

Magali LOUAZÉ

Secrétaire : Bruno TISON

OBJET : Approbation du Budget Annexe – « Lotissement Le Petit Clos » – Année 2023

Vu la délibération n° 2023/02/07 - n° 13 du 7 février 2023 portant approbation du Compte de gestion 2022

Vu la délibération n° 2023/02/07 – n° 10 du 7 février 2023 portant approbation du Compte Administratif 2022,

Vu la délibération n° 2023/02/07 – n° 11 du 7 février 2023 portant approbation de l’affectation des résultats 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter le budget annexe – « Lotissement Le Petit Clos » (*par chapitres et par opérations*) présenté et équilibré de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits votés	420 208,94 €	173 599,13 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Résultat de fonctionnement reporté	0 €	246 609,81 €
Total de la section de fonctionnement	420 208,94 €	420 208,94 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits votés	153 599,13 €	307 198,26 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Solde d'exécution reporté	153 599,13 €	0 €
Total de la section d'investissement	307 198,26 €	307 198,26 €

TOTAL BUDGET LOTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	727 407,20 €	727 407,20 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VOTE à l'unanimité des membres présents et représentés le budget annexe – « Lotissement Le Petit Clos » (*par chapitres et par opérations*) présenté et équilibré de la manière suivante :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 420 208,94 €
- Recettes : 420 208,94 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 307 198,26 €
- Recettes : 307 198,26 €

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le vingt-et-un mars deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire de Marolles-les-Braults,